Image not found or type unknown

NOTIFICATION D'APPEL PAR LA PARTIE ADVERSE

Par **VAL Lilou**, le **13/09/2018** à **10:11**

Bonjour

La procédure de divorce de mon conjoint dure depuis 5 ans déjà. Enfin un jugement a été rendu le 21 juin 2018 en la faveur de mon conjoint. Son avocate a fait notifier le jugement par huissier à sa future ex femme le 30 juillet 2018, le délai d'appel prenait fin le 30 août 2018.

Nous avons eu vent que madame ferait appel mais nous sommes le 13 septembre et nous n'avons toujours rien reçu. Notre avocate a demandé un certificat de non appel qui n'arrive toujours pas. Cette situation est assez stressante et nous aimerions savoir si ces délais d'attente vous semblent normaux et si vous pensez que nous devrions attendre encore longtemps pour savoir et préparer éventuellement notre défense en appel.

Vous remerciant du temps que vous prendrez pour nous répondre
Bien cordialement
Lilou

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés